

CONSEIL ACADEMIQUE DES LANGUES REGIONALES

Sous la présidence de Madame Valérie CABUIL, rectrice d'académie, le conseil académique des langues régionales s'est réuni le **26 juin 2024 à 14h30**, au rectorat de Lille, afin d'examiner les questions suivantes :

Pour information :

1. L'offre d'enseignement en picard 2024-2025
2. L'offre d'enseignement en flamand occidental 2024-2025
3. Point ressources humaines
4. Point formation
5. Expérimentation des laboratoires de langues
6. Communication

Questions diverses

Au titre de l'administration :

Madame Valérie CABUIL, rectrice d'académie,
Monsieur Yann COURTOIS, directeur adjoint de cabinet,
Monsieur Jérôme COLSON, secrétaire général adjoint de l'Académie,
Madame Rachel GUILLOU, DAASEN du Pas-de-Calais,
Monsieur Ewen LECUIT, chargé de mission enseignement des langues master-MEEF, INSPE,
Monsieur Joël SANSEN, chargé de mission académique sur l'enseignement du flamand occidental,
Monsieur Thierry MERCIER, IEN 1^{er} degré Nord, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales,
Monsieur Mickaël DEROZIER, IEN, 1^{er} degré Pas-de-Calais, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales,
Monsieur Derek GALLAGHER, IA-IPR représentant des corps d'inspection pédagogique régionale,
Madame Maryse DEBERSIN, IEN 1^{er} degré Nord,
Madame Aline DE RUDDER, EAFC,
Monsieur Julien DOCHEZ, directeur territorial de Canopé,

Représentants des personnels enseignants et des usagers :

Représentants des parents d'élèves

Madame Aurélie BOULVERT, FCPE, titulaire,
Monsieur Ghislain MOUQUET, FCPE, titulaire,

Représentants des personnels enseignants des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales

Madame Hélène CORRE, UNSA-Éducation, titulaire
Monsieur Guillaume BRIOUL, FSU, suppléant,
Monsieur Quentin FOUCAUT, SGEN-CFDT, suppléant
Monsieur Mathieu LE REVEREND, SNALC, suppléant
Madame Isabelle LORIOT, FO, suppléante
Monsieur Frédéric DESQUIREZ, CGT Éducation, titulaire

Représentants des collectivités de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales :

Représentants des maires et des communes sièges d'un enseignement de langue et culture régionales, du conseil régional et des conseils départementaux

Conseil Régional des Hauts-de-France

Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, titulaire,

Représentants des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales

Agence Régionale de Langue Picarde

Monsieur Olivier ENGELAERE, titulaire,
Madame Christiane CALONNE, titulaire
Monsieur Jacques DUPUICH, titulaire,
Monsieur Michel MAGNIEZ, suppléant,
Monsieur Thibaut DELPORTE, suppléant,
Madame France AVISSE, suppléante.

Institut de la Langue Régionale Flamande

Monsieur Jean-Paul COUCHÉ, titulaire,
Monsieur Christian GHILLEBAERT, titulaire,
Monsieur Frédéric DEVOS, titulaire,
Monsieur Frédéric DUFORET, suppléant,

Le secrétariat de séance est assuré par madame Stéphanie ALLAEYS bureau du dialogue social et des instances (BDSI).

Mme la Rectrice rappelle l'obligation de réserve en contexte électoral.

Déclarations liminaires

Mme Corre lit une déclaration au titre de l'UNSA-Education.

M. Brioul lit une déclaration au titre de la FSU.

M. Couché lit une déclaration au titre de l'Institut Régional de la langue flamande.

M. Engelaere assure que les langues régionales ne sont pas des outils d'exclusion.

Il précise qu'une association d'enseignants de langue picarde vient d'être créée dont Thibaut Delporte est le président.

Il se dit satisfait du travail réalisé avec M. Derozier.

Il souligne que les enseignants de picard accompagnés sont particulièrement engagés.

Il estime nécessaire un CALR à l'échelle de l'Académie de Lille et propose que chaque année, un CALR à l'échelle de la région académique soit en outre organisé, car l'Académie d'Amiens méconnaît ce qui se passe dans celle de Lille et elle ne réunit pas de CALR.

Mme la Rectrice assure que le projet académique a pour enjeu l'excellence inclusive. Il est loin de toute tentative de repli sur soi et se projette surtout sur l'avenir en s'appuyant sur le passé.

En sa qualité de rectrice de région académique, elle souligne que les enseignements disciplinaires relèvent de la politique de chaque académie.

Elle ne méconnaît pas les difficultés liées à l'enseignement du flamand et du picard mais rappelle qu'on part de très loin. La montée en charge vers le collège, en partant du premier degré, est une ambition qu'elle partage. Le picard conserve un noyau en université capable de délivrer un diplôme universitaire et l'université de Lille n'est pas opposée sur le principe.

La volonté de déploiement géographique et en inter degré est partagée par l'Académie. Il doit être mené de manière réaliste pour être profitable aux élèves.

1. Offre d'enseignement du picard pour la rentrée 24-25

M. Mercier présente le diaporama.

Il décrit un développement de l'offre de l'enseignement du picard dans le premier degré, notamment dans le Pas-de-Calais, car dans le Nord, les collèges ne se sont pas engagés. Dans le valenciennois par exemple, il n'est pas facile de trouver une continuité après le CM1 et le CM2.

M. Derozier décrit le développement de l'offre dans le Pas-de-Calais. Dans certaines écoles, l'expérimentation s'est arrêtée faute d'adhésion. Dans d'autres, une continuité en collège est possible dans trois secteurs de collèges : Berck-sur-Mer, Lillers et Aubigny.

A Berck-sur-Mer, un contact a été pris pour mettre en place un atelier l'an prochain. Au collège Mme d'Epinay d'Aulnoye-les-Valenciennes, en revanche, Mme Lauer n'a pas pu obtenir d'accord pour finaliser le support. Sur Aubigny-en-Artois, des contacts avec le collège ont été pris pour étudier une proposition d'offre aux familles pour la rentrée 2025 ; une ressource existe.

Mme la Rectrice trouve dommage qu'avec beaucoup d'élèves concernés en école dans le secteur d'Aulnoye, il n'y ait pas de possibilité de poursuite en collège.

M. Mercier annonce une rencontre avec les deux écoles d'Aulnoye prochainement et une proposition à faire au collège d'un partage de support en termes de ressource humaine.

Mme Corre demande s'il existe d'autres pistes dans le Pas-de-Calais.

M. Derozier présente la situation du collège d'Aubigny. Il faut que les écoles soient volontaires. Il faut croiser avec la ressource humaine, avec le partenaire agence régionale, et vérifier si la continuité pourra être assurée à N+1. Les quatre écoles proches du collège d'Aubigny répondent à ces critères. Le poste d'enseignant déchargé à 0,25% pour l'enseignement du picard est maintenu pour l'année 2024-2025.

M. Engelaere demande s'il existe des chiffres prévisionnels pour le Nord concernant les effectifs. Il souhaite savoir si le concours organisé en primaire depuis quelques années fait l'objet d'une communication du nom des écoles afin de créer une chaîne d'enseignement.

M. Derozier confirme que les classes participantes au concours sont signalées.

M. Delporte souligne qu'il enseigne le picard en lycée professionnel, il propose d'inclure ces éléments dans le tableau.

M. Mercier, répondant sur les effectifs, s'attend à 450 élèves pour Aulnoye-les-Valenciennes l'an prochain.

M. Derozier présente l'espace pédagogique du département du Pas-de-Calais qui comporte un portail langues. Toutes les langues étrangères et régionales y figurent, les ressources élaborées par les enseignants et/ou avec l'agence régionale de langue picarde s'y trouvent également.

M. Mercier insiste sur la nécessité d'être présent sur une offre en langue. Un magister dédié permet de commencer à se former, notamment pour préparer le DU de picard. Un temps de formation pour les enseignants qui voudraient s'engager dans l'enseignement du picard fait l'objet d'une offre de formation continue en ligne dédiée également.

M. Colson aborde l'initiation au travers de classes de découverte pour l'année scolaire prochaine.

M. Derozier indique qu'après Magnicourt-en-Comté, la commune de Mareuil est la seconde commune du Pas-de-Calais à faire l'objet d'une double signalétique, en français et en picard.

2. L'offre d'enseignement du flamand occidental pour l'année 2024-2025

M. Colson fait part d'une stabilisation de l'offre.

Mme Depersin indique que le frein essentiel est constitué par la ressource humaine. Elle annonce une baisse du nombre d'élèves concernés, quel que soit le secteur dans les Flandres. L'appétence des familles s'affaïsse, en outre les ressources pédagogiques ne sont pas suffisamment développées sur le terrain.

L'existant est sécurisé au mieux. Les intervenants se sont investis au niveau des écoles. Cependant, cela reste très fragile et les chefs d'établissement ne peuvent pas se projeter. Environ 3300 élèves restent concernés par le Flamand occidental.

De même, en collège, le nombre d'élèves diminue même lorsque l'intervenant est présent.

Concernant les ressources humaines, des contrats ont été proposés aux intervenants se substituant au versement de vacances ceci afin de les fidéliser.

M. Sansen donne quelques précisions d'effectifs en enseignement privé. Les enveloppes

englobent les effectifs de maternelle, des classes de sensibilisation, soit six heures par classe pour la totalité de l'année scolaire.

L'année 23-24 a permis de réunir les intervenants chaque quinzaine afin d'établir un bilan qualitatif. Les séances se déroulent dans une bonne adhésion des élèves et des familles dans le primaire. L'accueil des équipes d'écoles est favorable. Malheureusement, une déperdition d'effectif à l'entrée au collège est constatée pour toutes les langues régionales. Il conviendrait donc d'élargir le vivier.

La démission d'un intervenant a été difficile à pallier, mais grâce aux appuis du secrétaire général adjoint et de l'institut de langue flamande, un enseignant retraité a accepté de reprendre du service pour assurer le remplacement.

M. Devos, qui est cet enseignant, se dit satisfait d'avoir dû reprendre du service.

L'expérience de terrain est marquée par une incertitude sur le fait que les enfants auront ou non la possibilité de poursuivre. Cette incertitude pèse sur la décision des familles. En outre, enseigner quelques heures par semaine convient à un retraité mais ne motivera pas un jeune. Il faut créer une opportunité professionnelle plus attractive.

Il se demande si les enfants qui n'ont pas connu le flamand en primaire savent qu'ils peuvent intégrer le flamand en collège.

Mme Depersin confirme que tous les élèves en ont été avertis.

M. Devos estime que l'enseignement mis en place sur le secteur de Bailleul est très satisfaisant pour les enfants, les familles et les équipes.

Mme la Rectrice souligne que faute d'effectifs suffisants en collège, le lycée ne pourra pas intégrer. Or, le seul lycée professionnel qui bénéficiait de cet enseignement l'a perdu.

M. Sansen explique qu'en effet, en octobre-novembre, l'équipe de direction du LP a été modifiée. C'est alors que le flamand occidental a été perdu. Mais il n'en connaît pas la raison réelle.

Enseignant au LP, M. Brioul assure que l'enseignement du flamand occidental a été proposé en début d'année mais il n'y avait pas d'inscrits.

M. Colson précise que l'offre n'était proposée qu'en terminale professionnelle pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sur la zone transfrontalière.

Aujourd'hui, la communication institutionnelle permettra de rassurer sur l'offre proposée. Cependant, cette situation conjoncturelle va être analysée.

3. Point sur les ressources humaines

M. Colson aborde les actions mises en place en matière de ressources humaines.

M. Gallagher précise que l'un des enjeux est l'identification et le recrutement de ressources humaines. Un appel à candidature a été lancé fin mai sur le site académique, sur des réseaux sociaux et sur le site "choisir le service public". Une même annonce a été posée pour le flamand occidental et pour le picard.

Pour les deux appels, en langue picarde, un seul retour est identifié. La personne avait déjà fait acte de candidature il y a deux ans.

Appui a été pris auprès des associations lors d'un échange avec l'Institut qui avait évoqué une

enseignante d'histoire-géo au collège de Coudekerque-Branche. Celle-ci a été invitée à la formation qui aura lieu début juillet.

L'identification des personnes ressources repose sur celle de critères permettant de proposer des parcours linguistiques cohérents et sur la durée.

M. Couché fait part d'un contact avec une personne qui n'a pas réussi à candidater car elle n'appartient pas à l'Education nationale. Il a donné ses coordonnées à M. Sansen.

M. Sansen assure qu'il prendra contact avec cette personne.

M. Engelaere précise que l'association des enseignants de langue picarde pourrait repérer et relayer l'annonce.

Il demande quelles suites seront données aux candidatures.

M. Gallagher assure que les candidatures seront étudiées afin d'identifier les possibilités de parcours pour que les familles qui s'engagent puissent bénéficier d'une continuité.

Pour M. Engelaere, certains enseignants sont motivés et sembleraient aptes à assurer un service en collège.

M. Colson assure que l'académie est facilitante pour développer le vivier d'enseignants.

Mme Depersin, évoquant le flamand occidental, demande s'il y a des réponses, dans le tableau, sur les secteurs où aucun intervenant n'est repéré.

M. Sansen indique que les intervenants de l'an dernier reprennent du service, l'un d'eux souhaite élargir son nombre d'heures. Une autre intervenante désire se lancer, enseignante d'histoire-géographie.

Sur le secteur de Bailleul, un enseignant a démissionné. Il rencontrera la personne qui a candidaté et dont la candidature n'est pas parvenue au service du rectorat. D'autant qu'elle a un CDI par ailleurs.

4. Formation continue

Mme De Rudder annonce qu'une formation est prévue début juillet, elle devait durer six heures mais a été réduite à trois heures à cause du passage de la flamme olympique et des difficultés de circulation attendues. Actuellement, douze personnes sont inscrites.

Un nouveau volet se fera à l'automne prochain. La prise en main du kit réalisé par l'E AFC devrait être possible sur une demi-journée qui permettra aux participants de se rencontrer.

M. Magniez demande si les enseignants de l'académie d'Amiens peuvent participer à la formation à Arras.

Mme De Rudder répond que seuls les enseignants de l'Académie de Lille, et déjà en situation d'enseignement en classe, sont concernés.

M. Magniez invite à rassembler les enseignants des deux académies en favorisant les occasions qui offrent la possibilité de créer des liens.

Mme De Rudder souligne que l'E AFC de Lille ne peut pas convier les personnels d'Amiens.

M. Dochez signale que pour Canopé, un parcours de formation hybride est réalisé sur magister et en présentiel. L'objectif est de créer une offre de formation permettant aux enseignants d'être opérationnels très rapidement. Le magister sera décliné à l'échelle nationale pour toutes les langues régionales.

Mme la Rectrice remercie Canopé avec qui le partenariat est essentiel.

M. Dochez remercie les acteurs de l'EAFC et les partenaires de langues régionales.

M. Engelaere demande quand le magister pourra être finalisé. En effet, la formation le 3 juillet intervient sur une période où certains sont déjà en congé.

Mme Avisse se dit elle aussi surprise de cette date décidée en juillet. En effet, le kit clé en main était prêt en 2023, puis une grosse interruption a eu lieu. Or, elle n'a pas vu le projet finalisé. Les enregistrements refaits par ses soins n'ont pas eu de suites. Le premier kit clé en main a occasionné la dépense de beaucoup d'énergie et ensuite, tout s'est mis en place dans la précipitation à la fin de l'année scolaire. Cela l'interroge.

Mme De Rudder indique que le travail autour de la séquence clé en main est un prolongement des capsules vidéo. Il a été difficile de caler des dates, notamment à cause du remaniement du plan de formation académique. Fin mai, l'EAFC a souhaité trouver une date avant les congés scolaires pour développer un travail autour de la séquence clé en main. Il ne s'agit pas du troisième module du magister.

M. Dochez souligne que Canopé est un opérateur national qui se décline en région. La technique, les montages et capsules vidéo, répondent à des contraintes à l'échelle nationale auprès d'un service national France Média qui travaille avec d'autres acteurs. Cela conduit parfois à un embouteillage de projets qui prennent, de ce fait, davantage de temps que prévu.

Mme De Rudder annonce que le parcours magister à l'échelle académique est ouvert en auto-inscription. Les deux premiers modules sont aboutis. Ils seront accessibles et visibles par les participants à la formation.

M. Colson aborde le projet de diplôme universitaire.

Il rencontrera prochainement M. Ghillebaert qui a sollicité un RDV.

Un DU en picard devrait être développé à l'université de Lille comme il en existe à l'université d'Amiens. Mais il n'y a pas encore eu d'échange avec l'université de Lille plus précis sur les difficultés relatives à ce projet.

M. Ghillebaert explique qu'il a analysé les volumes horaires et les contenus des différents diplômes universitaires existants en langues régionales sur toute la France. Au niveau national, les DU qui comprennent des mutualisations se portent mieux que les autres.

Or, pour le flamand occidental, la discipline n'existe pas dans d'autres universités et académies. Il est possible qu'éventuellement, le savoir être enseignant puisse compenser cet écueil en tant que discipline mutualisée.

Il a démarché le directeur de l'INSPE, puisque tout DU doit être porté par une composante de l'université. Le directeur de l'INSPE a répondu que l'INSPE ne pourra pas porter ce DU. Selon lui, c'est surtout la faculté langues et cultures de l'université de Lille qui doit porter ce DU. En outre, l'INSPE n'a pas les compétences requises en interne sur ce sujet.

outre, l'INSPE n'a pas les compétences requises en interne sur ce sujet.

Il a donc contacté le doyen de l'université de Lille en langues et cultures. L'université ne souhaite pas porter ce DU. Le doyen propose l'université de Dunkerque.

Le contenu du DU dépend de l'université de portage.

M. Foucaut estime primordial de soutenir l'enseignement des langues par un niveau universitaire. Il ne comprend pas pourquoi l'université ne se met pas au service des besoins.

Mme la Rectrice souligne que les universités sont autonomes.

M. Colson assure qu'il fera le point avec l'université de Lille sur ces projets.

5. Expérimentation des laboratoires de langues

M. Gallagher rappelle que Mme la Rectrice a émis le souhait de voir naître des laboratoires pédagogiques autour des langues régionales. Seraient concernées la langue picarde, les langues vivantes au collège, les langues et cultures de l'antiquité.

Ainsi, au collège René Cassin, un laboratoire a été créé. Un espace a été dégagé à cet effet. Deux réunions du comité de pilotage se sont tenues. Le projet devrait démarrer concrètement avant juillet.

Un laboratoire inter-degré est prévu et les directeurs des écoles qui alimentent le collège ainsi que les enseignants concernés étaient présents à la réunion de lancement.

La possibilité d'être associés au laboratoire des langues naissant a été expliquée aux enseignants. Un projet CNR existe au sein du collège parallèlement.

Un deuxième laboratoire sera installé au collège du Houtland à Wormhout. Le périmètre et les objectifs ont été présentés en conseil école-collège et une réunion avec les enseignants de langues vivantes et des directeurs d'école du premier degré a eu lieu fin juin. Mme Depersin fait part d'une volonté de rassembler les bonnes volontés existantes. Ce laboratoire sera un levier pour travailler autour des langues, et le premier et le second degré de concert.

Elle remercie le Principal du collège.

Un autre projet a entraîné un travail sur les compétences psychosociales dans le collège qui a tout son sens dans les compétences transversales.

M. Gallagher indique que les programmes de langues font l'objet d'une révision dans le second degré, langues vivantes comme langues régionales. Quelques langues régionales rentreront cette année dans l'élaboration des programmes, et l'an prochain, l'ensemble des langues régionales y figureront.

Ainsi, elles entrent dans le même programme que les langues vivantes. La maquette est la même. Les niveaux du CECRL qui sont visés seront les mêmes.

Mme la Rectrice invite à faire connaître les laboratoires de langues auprès de l'Inspection Générale.

6. Communication

M. Colson fait état de supports de communication. Une plaquette pour le picard, deux plaquettes pour le flamand occidental. Elles sont en ligne sur la page du site académique.

M. Engelaere rappelle que la plaquette du picard a été élaborée et validée. Une plaquette pour les

La plaquette est déclinée par départements de la région académique, l'Agence a un partenariat avec les services départementaux. Dans le Nord, les plaquettes sont relayées aux IEN et aux établissements concernés.

L'approche est interacadémique. La diffusion au niveau départemental est accompagnée d'un courrier cosigné par le DASEN. Malheureusement, le partenariat n'est pas encore étendu au département du Nord.

M. Mercier indique que pour le flamand occidental, la plaquette pour l'école et celle pour le collège sont finalisées et imprimées, en cours de diffusion. Une plaquette pour les lycées sera en outre élaborée ultérieurement.

M. Colson annonce que la rubrique langue et culture régionale a été créée sur le site de l'Académie. L'offre d'enseignement qui sera déployée à la rentrée prochaine aura à y figurer à des fins d'information des familles.

Mme la Rectrice espère que le problème du picard dans le Nord sera résolu, et que celui du flamand au LP sera également solutionné.

Elle veillera à contacter les chefs d'établissement concernés.

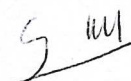
En l'absence de questions diverses, Mme la Rectrice clôt l'instance à 16h45.

la présidente



Valérie CABUIL

la secrétaire de séance



Stéphanie ALLAEYS

CALR du 26 juin 2024-Déclaration FSU

Cette CALR se tient dans un moment de basculement possible de notre démocratie , dramatique pour l'ensemble du pays, dramatique pour les Services Publics , en particulier le Service Public d'Education , ses élèves et ses personnels.

La FSU n'a eu de cesse d'alerter , dans toutes les instances , sur les reculs démocratiques en cours , sur les atteintes aux principes républicains d'égalité , de fraternité et de liberté , y compris dans les choix de politiques éducatives toujours plus excluantes et toujours plus régressives.

Elle continuera à combattre toute orientation de tri social, de discrimination , d'appauvrissement de l'offre de formation y compris en ce qui concerne les langues vivantes ou régionales.

Elle continuera à combattre toute mise en cause de la liberté pédagogique et de mise au pas des personnels.

Elle continuera à combattre pour les langues régionales toute conception identitaire et défendra toujours une vision humaniste d'ouverture aux autres et au monde de langues régionales accessibles à toutes et tous dans l'enseignement au public , avec des moyens dédiés et une formation des personnels à la hauteur.



CONSEIL ACADÉMIQUE
DES LANGUES RÉGIONALES
26 juin 2024

Ce deuxième Conseil Académique des Langues Régionales de l'année scolaire 2023-2024 se tient dans un contexte national particulier pour ne pas dire incertain voire délétère pour tous ceux qui sont attachés aux valeurs et à l'école de la République.

La reconnaissance tardive du picard et du flamand occidental comme langues régionales a, après des décennies de négligence, permis une relance de leur pratique via l'apprentissage scolaire. C'est un chantier important et de longue haleine qui s'est ouvert pour encourager et sauver une pratique devenue trop rare au quotidien et dont les bienfaits sont pourtant reconnus désormais. Pour autant, ce nouvel élan pourrait pâtir des choix « prioritaires » tels qu'exprimés par certains en matière d'éducation nationale.

L'histoire chaotique des langues régionales, du rabaissement systématique de leurs locuteurs aux errements, parfois, de leurs ardents défenseurs et à la crainte des tentations séparatistes, les débats encore houleux sur le sujet et les clivages trans-partisans montrent que dans ce domaine, rien n'est jamais tout à fait acquis. Le français, langue régionale devenue dominante, est et doit rester la langue commune à tous, mais le bilinguisme régional ne devrait pas être vécu comme une menace pour la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à la République (sauf à croire que les Bretons, par exemple, se seraient moins bien battus pour la France dans les tranchées de 14-18 au motif qu'ils parlaient peu ou mal le français à l'époque...)

On le sait tous ici, les langues régionales sont une façon de plus de ciseler et d'enrichir la pensée de leurs locuteurs et ne peuvent qu'aider à s'ouvrir au monde et aux autres.

L'UNSA-Éducation veillera toujours à ce que la pratique d'une langue régionale ne soit jamais un enjeu de séparatisme scolaire et que la promotion de cet enseignement ne soit jamais celle du repli sur soi identitaire ou d'un passé fantasmé.

Les langues régionales, tout comme les langues d'origine ou étrangères, sont une chance pour tous ceux qui les pratiquent et les maîtrisent. Outre le trésor patrimonial qu'elles représentent dans un pays qui peut s'enorgueillir d'en parler plusieurs dizaines, elles sont, avant tout, un pont entre les gens, transfrontalier souvent, et un autre regard porté sur la richesse née de la diversité du monde.



CALR du 26/06/2024

Madame le Recteur, mesdames, messieurs, les membres du CALR,
Voilà deux ans et demi que la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales a intégré le flamand occidental, le picard et d'autres langues régionales. Depuis cet événement, la deuxième année scolaire s'achève et la réunion d'aujourd'hui est l'occasion de vous faire remonter plusieurs axes de progrès pour l'enseignement du flamand occidental.

Nous savons que le défi n'est pas facile d'ajouter une matière pour laquelle aucun enseignant n'avait été formé par l'Education nationale et par nos Universités.

Nous vivons la même situation qu'ont connue en leur temps les autres langues régionales qui ont été admises à cet enseignement.

3 éléments doivent être réunis pour réussir ce défi :

1. Recruter des enseignants volontaires
2. Les former à cette nouvelle matière
3. Définir un plan de développement pluriannuel

A ce jour, si nous apprécions les efforts entrepris par les services de l'Education nationale, force est de constater que ces trois sujets n'ont pas atteint le niveau que nous attendions après 2 ans.

Le recrutement, nous le savons, est délicat car les candidats à l'enseignement d'une langue, pour laquelle ils n'ont pas bénéficié d'une formation universitaire, font office de pionniers. Or la formation qu'ils attendent tant, n'est pas encore effective et que dire de la formation au flamand occidental dont les bases ne sont pas encore jetées.

Cette situation les perturbe et à cela s'ajoute le faible nombre d'heures d'enseignement qui amène certains volontaires à jeter l'éponge car ils ne peuvent se contenter d'un temps de travail très partiel qui les projette dans un statut de précarité sociale.

Il faut donc former rapidement et tout mettre en œuvre pour les amener vers un temps plein si tel est leur souhait.

Cela amène au plan de développement pluriannuel. Lors d'une entrevue récente avec Mme Lauer, M. Colson et M. Gallagher, nous avons proposé une montée en charge dans un certain nombre d'écoles situées à proximité des collèges où le flamand occidental est enseigné afin de pouvoir porter les effectifs de collège à des niveaux suffisants pour envisager sereinement les années collège et les années lycée. Nous souhaitons que ces propositions soient rapidement prises en compte et, pour certaines d'entre elles dès la rentrée 2024 afin de proposer des quotas horaires plus importants aux enseignants : ceux qui interviennent et ceux qui intégreront le processus.

Nous espérons que la prochaine année scolaire verra déployer une formation à la langue régionale en formation continue, une formation universitaire via un DU, un plan pluriannuel de progression en nombre d'écoles et établissements et en nombre d'élèves et des quotas horaires correspondant aux souhaits des enseignants.

Nous sommes à vos côtés pour travailler ensemble sur ces sujets.